

Référendum boudé, échec pour Sassou

Congo-Brazzaville Participation minimale au référendum constitutionnel destiné à lui ouvrir un nouveau mandat.

Les autorités n'avaient toujours pas réagi, lundi soir, à la faiblesse de la participation populaire au référendum constitutionnel de dimanche. Les modifications proposées à l'approbation des électeurs étaient destinées essentiellement à faire sauter deux verrous qui empêchent le président sortant, Denis Sassou Nguesso – qui totalise plus de 30 ans au pouvoir – de briguer un nouveau mandat en 2016.

C'est le président Sassou qui avait fait adopter, en 2002, la Constitution en vigueur. Celle-ci interdit à toute personne de plus de 70 ans d'être candidat à la présidentielle; le chef de l'Etat actuel en a 71. La loi fondamentale interdit également plus de deux mandats présidentiels; or M. Sassou Nguesso a été élu à la présidence, sous cette Constitution, en 2002 et en 2009.

Les modifications proposées prévoient également de faire passer la durée du mandat présidentiel de 7 à 5 ans mais les opposants y voient une tentative de maquiller la manœuvre destinée à prolonger Denis Sassou Nguesso au pouvoir. Un "coup d'Etat constitutionnel", selon eux, qu'ils ont encouragé la population à boycotter.

10%

DE VOTANTS

C'est ce qu'affirme le premier parti d'opposition.

Pascal Tsaty Mabilia, premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), le premier parti d'opposition au parlement, a assuré à l'AFP que la participation, dimanche, n'avait pas dépassé "10 %", suggérant d'annuler la consultation. Aucun chiffre officiel n'est venu infirmer ou confirmer cette faible participation au référendum, mais cette dernière était attestée, dimanche, par les reporters sur place.

Ni file d'attente, ni engouement

Tout au long du scrutin, aucune file d'attente n'a été constatée dans les différents bureaux de votes visités par l'AFP dans la capitale, à l'exception de celui où a voté le chef de l'Etat, et ce au moment où il y est passé.

Au deuxième bureau du centre de santé de Kinsoudi, dans le sud de la capitale, traditionnellement acquis à l'opposition, le résultat, pour 833 inscrits, était de 184 "Oui", 48 "Non" et douze bulletins nuls. Le bureau de l'hôtel de ville de Brazzaville (254 inscrits) semblait en revanche faire figure d'exception avec une participation de plus de 96 % et une victoire du "Oui" à 97 %.

A Pointe-Noire, un journaliste de l'AFP a pu constater un quart d'heure avant la fermeture du scrutin que les quatre urnes transparentes d'un centre de vote du quartier 120 Mpaka contenaient au total une quarantaine d'enveloppes, avant d'être chassé par des policiers. Selon une source à la mairie d'Ouessou (nord du pays), "il n'y a pas eu d'affluence, ni d'engouement". A Owando, (420 km au nord de Brazzaville), "bon nombre de votants n'ont pas fait le déplacement", selon une source militaire. La participation aurait été un peu plus active à Dolisie.

MFC (avec AFP et Reuters)